

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 juillet.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Loi sur la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales ;

Décrets : relatif à l'importation en franchise de droits des tôles, cornières et autres pièces en fer destinées à être employées à la construction des bateaux en fer et des chaudières pour machines à vapeur ; fixant le droit à l'importation de l'outremer.

Chronique locale.

CHEMIN DE FER DU NORD.

VOYAGE A LA MER.

DIMANCHE 27 JUILLET 1856.

Train de plaisir de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières & Bailleul à

DUNKERQUE.

PREX DES PLACES :

2.^e classe. . . 4 fr. » } Aller et retour compris.
3.^e classe. . . 3 fr. » }

ALLER.

Départ de Tourcoing	à 5 ^h 45
Id. Roubaix	à 5 ^h 22
Id. Lille	à 7 ^h »
Id. Armentières	à 7 ^h 32
Id. Bailleul	à 7 ^h 54
Arrivée à Dunkerque	à 9 ^h 25

RETOUR.

Départ de Dunkerque le même jour	à 7 ^h 45
Arrivée à Bailleul	à 8 ^h 45
Id. Armentières	à 9 ^h 05
Id. Lille	à 9 ^h 40
Id. Roubaix	à 10 ^h 15
Id. Tourcoing	à 10 ^h 21

La foudre est tombée jeudi matin, vers six heures, sur le toit d'une maison située rue des Ecorcheurs, et habitée par un serrurier. Après avoir fait voler en éclat quelques tuiles, le fluide électrique a traversé et renversé la cheminée, est entré dans une chambre dont il a brisé les carreaux et brûlé les rideaux, puis il a dispersé et tordu quelques ferrailles; il est enfin sorti par la porte dont il a pour ainsi dire arraché la serrure.

Mercredi, vers cinq heures après midi, un ouvrier ferblantier, âgé de 18 ans, qui avait trop présumé de ses forces, conçut le projet d'aller nager dans le canal. Une crampe violente paralysant tous ses membres, il disparut sous l'eau.

Deux personnes se dévouèrent et eurent le bonheur de ramener sain et sauf l'imprudent nageur.

Un malheur déplorable est arrivé jeudi soir, à huit heures et demie, non loin de la filature de MM. Duriez.

Le nommé Léopold Toulet, âgé de 22 ans, employé chez M. Mimerel fils, voulant traverser le canal, se permit l'imprudence de traverser le canal. A peine s'était-il élancé dans l'eau qu'on le vit faire des efforts inouïs pour regagner le bord, puis disparaître tout-à-fait. Ses camarades qui ne savaient pas nager se bornèrent à appeler du secours. Malgré le dévouement de quelques bateliers on ne retrouva qu'un cadavre.

Il serait à désirer que les parents prissent la peine de surveiller leurs enfants qui cherchent à s'échapper pour aller se baigner.

Malgré les avertissements réitérés, on signale chaque année de nombreux malheurs. Nous avons vu dernièrement beaucoup d'enfants âgés de moins de quinze ans qui n'obtempéraient qu'à la force aux ordres donnés par les agents de police.

Un ouvrier tisserand, du quartier des *Trois-Ponts*, s'étant endormi près de son poêle, s'est réveillé d'une façon peu agréable. Ses vêtements

enflammés lui révélèrent trop tard qu'il est imprudent de laisser des allumettes chimiques dans ses poches.

Ses brûlures ont été pansées par un médecin qui, fort heureusement, se trouvait dans le voisinage. Notre tisserand est condamné à quelques jours de repos.

Un domestique fort amateur de se débarrasser des épluchures qui encombraient son *laboratoire*, les mit dans un grand plat de bois et s'empressa, sans respect pour le règlement de police, d'aller vers la brune vider le contenu au coin de la rue voisine. Il y avait eu grand dîner, les couverts en vermeil avaient fait leur apparition au dessert. Au moment d'aller se coucher, on compte l'argenterie et l'on s'aperçoit qu'il manque une fourchette. On la cherche vainement. Après avoir essayé le feu des reproches de sa maîtresse, notre *cordons-bleus* se couche.

Le lendemain matin, se rappelant son équipage de la veille, elle se dirige à tout hasard vers l'endroit où elle a vidé son plat de bois. O surprise! elle aperçoit la fourchette, cause de ses pleurs et de son insomnie. Puisse cette leçon la rendre plus prudente à l'avenir.

Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de deux boulangers du *Tilleul* pour vente de pain à faux poids.

Neuf condamnations viennent d'être prononcées par le tribunal de Lille contre des *fabricants de lait* dont les noms suivent :

Femme Gertrude Bailly, 10 jours de prison, 25 fr. d'amende;

Femme Sophie Burette, 50 fr. d'amende; Ignace Montaigne, 8 jours de prison, 50 fr. d'amende.

François Dubus, 15 jours de prison, 50 fr. d'amende;

J.-B. Boulanger, d'Esquermes, 8 jours de prison, 50 fr. d'amende.

F. Prevot, de Wasquehal, 25 fr. d'amende.

Femme Maurice Bequet, de Mons-en-Barœul,

15 jours de prison, 50 fr. d'amende, affiche du jugement à vingt-cinq exemplaires et insertion dans le *Courrier de Lille*;

J.-B. Dujardin, de Saint-André, 20 jours de prison, 50 fr. d'amende, affiche du jugement à vingt-cinq exemplaires et insertion dans la *Vérité*;

Pierre Descamps, à Faches, 10 jours de prison, 50 fr. d'amende.

Les mélanges variaient, de 10 à 20 p. % Seul, J.-B. Dujardin avait tout simplement mélangé son lait de 25 p. %, soit un quart.

Nous nous faisons un devoir de rendre compte de ces condamnations. A bon entendeur, salut!

Pour toute la chronique locale, J. RENOU.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Monsieur, L'administration des douanes a fait opérer dans mon voisinage une saisie de huit pièces d'orléans anglais.

Depuis cette époque, je suis sous le poids d'une accusation grave; on affirme que la marchandise a été trouvée chez moi.

Cette calomnie peut causer préjudice à ma réputation et à mon commerce; je viens, en conséquence, Monsieur le Rédacteur, vous prier de faire savoir par l'organe de votre journal que je m'engage à verser dix mille francs dans la caisse du bureau de bienfaisance de la ville de Roubaix, si quel qu'un parvient à établir ma culpabilité en cette affaire.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

PLOUVIER-CAMBRAY,
Dit Canarien.

Roubaix, 17 juillet 1856.

Erratum.— C'est par erreur que dans la liste de souscription au profit des inondés les ouvriers de la filature de M.^{me} V.^e Lejeune figurent pour une somme de 25 fr. Il faut lire : 65 fr.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

26 JUILLET 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE).— Voir le numéro du 23 juillet.

CHAPITRE XII.

FIN DU RÉCIT DE TÉLASCO.

A six heures, le vicomte et son épouse sortirent de table pour se préparer à se rendre chez le ministre qui ne les attendait qu'à huit. Leur impatience devançait les heures et ils étaient d'ailleurs bien pénétrés de cette maxime qu'un solliciteur ne doit jamais se faire attendre.

A peine étaient-ils partis que Céline pria Télasco de continuer sa narration. Il me tarde d'apprendre, lui dit-elle, ce qui vous intéresse particulièrement et comment votre histoire se trouve liée à celle de Don Juan qui fut si malheureux et de ces bons sauvages que j'aime déjà beaucoup.

— Votre observation, mademoiselle, est un reproche indirect de vous avoir entretenue trop longtemps d'événements qui n'ont d'importance que pour moi; mais j'avais cru devoir vous faire connaître mes parents ainsi que les circonstances qui ont précédé ma naissance et qui ont déjà influé d'une manière fort extraordinaire sur le sort de mes premières années.

— Quant à moi, dit l'abbé, j'aime beaucoup les détails et je ne vous tiens pas quitte de tous ceux qui ont rapport à la fondation de votre pe-

lite colonie; mais pour ne pas contrarier la curiosité de ma nièce, je vous permets pour aujourd'hui de passer légèrement sur ce qui ne vous concerne pas personnellement, nous y reviendrons une autre fois.

— Avec plaisir, Monsieur, je vais donc poursuivre :

De retour à la vallée d'Oletta, Don Juan distribua ses nouveaux colons dans les divers villages où ils commencèrent à exercer leurs professions et à former des élèves. C'était peu de donner aux Indiens de nouveaux besoins, il fallait leur procurer les moyens d'y satisfaire en créant une ou plusieurs branches de commerce et en ouvrant des communications avec les établissements les moins éloignés. La prodigieuse fertilité du sol fournit d'amples moyens de production, et le génie du fondateur sut trouver des débouchés malgré les obstacles sans nombre que lui opposaient la situation géographique des lieux et le caractère même des Mexicains.

Enfin, au bout de quelques années, nos montagnards, maîtres de leurs personnes et de leur industrie, étaient devenus plus civilisés que ne le sont encore actuellement les Indiens soumis à la domination espagnole. Leurs grands canots de cèdre descendaient la petite rivière qui va joindre le Rio-Bravo et suivaient le cours de ce fleuve jusqu'à son embouchure où ils portaient leur cochenille et leur indigo aux Européens qui fréquentaient le golfe du Mexique, et recevaient d'eux en retour les marchandises qui leur manquaient. De l'autre côté, ils conduisaient leurs mules jusqu'aux montagnes d'où l'on tire l'or et fournissaient aux travailleurs du cacao et des vivres.

Tandis que Don Juan travaillait avec tant de succès à ce nouvel établissement, le père Anselmo, par des efforts non moins heureux, par-

venait à faire connaître aux Mexicains les vérités de notre religion. J'ai déjà dit que la douceur formait le fond de son caractère; c'était en les instruisant, en polissant leurs mœurs qu'il les préparait à recevoir le baptême, non comme une simple formalité, mais comme une récompense qu'il fallait mériter. Sa haute sagesse et ses vertus ne tardèrent pas à lui gagner tous les cœurs à l'exception d'un petit nombre d'habitants attachés aux anciens dogmes et dont le fanatisme était excité par le fougueux Mechoacos, dernier descendant des anciens prêtres du pays. Cet homme, altier et vindicatif, offrait le contraste le plus parfait du vertueux Anselmo. Sa rage fut au comble lorsqu'il vit s'élever au milieu de la vallée le premier temple chrétien, et dès ce moment il résolut de tout tenter pour renverser ce culte ennemi et les innovations apportées par un étranger aux antiques usages de ses ayeux.

Il crut bientôt le moment favorable dans une entreprise que forma le gouverneur de Pecuries pour soumettre à son autorité la vallée d'Oletta qu'il prétendait être comprise dans les limites de son gouvernement. Don Juan ayant répondu à ses ordres par un refus positif, se vit bientôt attaqué par des forces peu nombreuses; mais qui avaient pour elles l'avantage de la discipline et de l'expérience.

L'agression fut prompte et vigoureuse, mais nos Mexicains défendaient leur liberté, les vertus guerrières se réveillèrent tout-à-coup en eux. Armés à la hâte de quelques fusils que la prévoyance de Don Juan avait su leur procurer, ils combattirent avec tant d'impétuosité que les Espagnols repoussés sur tous les points n'effectuèrent leur retraite qu'avec beaucoup de difficulté.

A peine débarrassé de ces nouveaux ennemis, Don Juan mettant à profit la crainte et l'étonnement où les avait jetés une résistance inattendue, laissa le commandement de sa petite armée à son fils, dont la valeur précoce avait contribué pour beaucoup au succès du combat, et partit avec une forte escorte pour se plaindre en personne au vice-roi de l'insulte qu'il venait de recevoir et demander des garanties contre les injustes prétentions de ses voisins.

L'intérêt qu'il avait su inspirer au vice-roi lors de leur première entrevue, lui servit encore dans cette occasion. Il en obtint le titre de gouverneur d'Oletta (*), et les limites de son gouvernement furent étendues au-delà de cent lieues vers le nord-est, dans des forêts inhabitées à la vérité; mais cette concession illusoire lui assurait au moins un droit que ses ennemis ne pouvaient plus lui contester.

Malgré le désir qu'éprouvait Don Juan de revoir les domaines de sa famille qui lui avaient été rendus, il se disposait à repartir pour sa chère vallée lorsqu'un envoyé de son fils lui apporta la nouvelle que le gouverneur de Pecuries avait tenté une nouvelle attaque, mais qu'il avait péri lui-même et qu'un très-petit nombre de ses gens avaient pu échapper à la fureur des Mexicains. Rassuré sur ce point, Don Juan reprit son premier dessein qui était de parcourir les provinces de Xalisco et de Sacotécas où étaient situés la plus grande partie de ses biens.

Tandis qu'il y cherchait de nouvelles ressources pour l'amélioration de sa colonie, le jeune Diego avait, ainsi que je viens de le dire,

(* Il ne faut pas confondre ce gouvernement peu connu avec une ville du même nom située dans la Nouvelle-Biscaye.

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.